

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2248

26 août 2015

### SOMMAIRE

3B4Sports S.A. ....	107862	European Value Partners Holding S.à r.l. ....	107885
3P-Events, S.à r.l. ....	107862	Expert Consulting International S.A. ....	107863
Alsace Lorraine Transports Luxembourg ...	107864	F.C.T.C. Luxembourg S.A. ....	107864
Anglo Coal International .....	107904	Fenton S.à r.l. ....	107864
August Private Equity S.A. ....	107881	Fidibus S.A. ....	107863
Brainsourcing S.à r.l. ....	107863	FirstService International Holdings S.à r.l. ...	107862
BRE/Europe 6NQ S.à r.l. ....	107863	Gilavar International S.à r.l. ....	107867
BR Telex S.à r.l. ....	107863	Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l. .....	107864
CEP III Investments S.C.A. ....	107858	Icon Luxembourg S.à r.l. ....	107875
Cosilux .....	107859	Indivor Finance (2015) S.à r.l. ....	107894
DD Brazil Holdings S.à r.l. ....	107858	K&R Real Estate Partners .....	107865
DD Turkey Holdings S.à r.l. ....	107858	LSF 15 S.à r.l. ....	107897
Dimest S.A. ....	107859	MSG International SA .....	107858
Eastland Invest S.A. ....	107859	MSG International SA .....	107861
Edilco SA .....	107860	Park Luxco GP S.à r.l. ....	107885
Einsa Lux S.A. ....	107860	Perseus Immobilien Gesellschaft 9 .....	107904
Eldek S.A. ....	107860	Pitney Bowes Luxembourg Holding S.à r.l. ...	107882
Ellypto S.A. ....	107859	Presco Investments S.à r.l. ....	107861
EMD Investment S.à r.l. ....	107861	Salon Figaro S.à r.l. ....	107859
Enervest S.A. ....	107861	S.G. Cars S.à r.l. ....	107858
EPI Oakwood LP 2 S.à r.l. ....	107861	Sommellerie de France S.à r.l. ....	107904
e-santé europe IP S.A. ....	107862	Steinhäuser Investments, S.A. ....	107904
Euremis Luxembourg S.A. ....	107860		

**MSG International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus.  
R.C.S. Luxembourg B 144.482.

Les Comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015108108/9.  
(150118244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

---

**S.G. Cars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8088 Bertrange, 1, Domaine des Ormilles.  
R.C.S. Luxembourg B 43.741.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.  
Référence de publication: 2015107019/10.  
(150117298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

---

**DD Brazil Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.012.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 167.740.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 juillet 2015.  
*Pour la Société*  
Référence de publication: 2015111288/11.  
(150120470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**DD Turkey Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.012.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 172.442.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 juillet 2015.  
*Pour la Société*  
Référence de publication: 2015111289/11.  
(150120483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**CEP III Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 123.769.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 07 juillet 2015.  
CEP III Investments S.C.A.  
*Un mandataire*  
Référence de publication: 2015111244/12.  
(150120146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Cosilux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015111270/10.

(150120208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**Salon Figaro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6471 Echternach, 8, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 143.098.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le gérant*

Référence de publication: 2015107022/10.

(150117239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

**Dimest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 176.670.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2015.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2015111294/11.

(150119605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**Ellypto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 185.234.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2015111327/11.

(150120021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**Eastland Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 73.811.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Administrateur*

Référence de publication: 2015111322/12.

(150120055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**Edilco SA, Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-9681 Roullingen, 14, Am Duerf.

R.C.S. Luxembourg B 102.676.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015111324/9.

(150119606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Einsa Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 25, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.729.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015111325/10.

(150119897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Euremis Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 17, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015111344/12.

(150120844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Eldek S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 160.814.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique tenue le 24 juin 2015 à 10.00 heures au siège social de la société*

Le mandat de l'administrateur unique venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

*Administrateur unique:*

- M. Daniel Boone, demeurant professionnellement au 66, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, Administrateur unique.

Le mandat de la personne chargée du contrôle des comptes venant à échéance, l'assemblée décide de ne pas la réélire et de nommer une nouvelle personne pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

*Personne chargée du contrôle des comptes:*

- DIMEST, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce du Luxembourg, sous le n° 176670, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2015.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2015111326/23.

(150120914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**EMD Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 121.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015111330/9.  
(150120798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**MSG International SA, Société Anonyme.**Siège social: L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus.  
R.C.S. Luxembourg B 144.482.

Les Comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015108109/9.  
(150118245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

---

**EPI Oakwood LP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.423.350,00.**Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 124.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 juillet 2015.  
Référence de publication: 2015111336/10.  
(150119878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Presco Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: PLN 44.005.000,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 124.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 juin 2015.  
Référence de publication: 2015106938/10.  
(150117269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

---

**Enervest S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 137.851.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2015.*

Messieurs Freddy Bracke et Michel Jadot et Madame Anne-Marie Grieder sont renommés administrateurs.  
Monsieur Christian Cigrang est renommé commissaire aux comptes.  
Tous les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Certifié conforme

Michel Jadot / Freddy Bracke

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015111332/14.

(150120617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**3P-Events, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8360 Goetzingen, 15, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 114.021.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015111968/10.

(150119942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**3B4Sports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 164.018.

EXTRAIT

Suite aux résolutions de son conseil d'administration prises le 6 juillet 2015, il a été décidé de transférer le siège social de la Société du 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Référence de publication: 2015111967/13.

(150120195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**e-santé europe IP S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 225, rue Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 173.910.

*Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration en date du 13 mai 2015*

Le Conseil d'administration de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société, du 38 avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg au 225 rue Rollingergrund, L-2441 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2015.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015111969/15.

(150120124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**FirstService International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 170.656.

EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> juin, 2015 l'associé unique FirstService Corporation, une société de droit Canadienne, a transféré toutes les 2.000.000 parts sociales ordinaires et les 2.000.000 parts APRO qu'il détenait à FSV Holdco ULC une société de droit Canadienne avec siège social au 800-885 West Georgia Street, Vancouver, British Columbia, V6C 3H1 Canada et immatriculée sous le numéro BC1016324.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

*Pour la société*

Référence de publication: 2015112144/16.

(150120656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**Brainsourcing S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5852 Hesperange, 9, rue d'Itzig.

R.C.S. Luxembourg B 140.861.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015112128/10.

(150120402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**BRE/Europe 6NQ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.230.

Les comptes annuels de la société BRE/Europe 6NQ S.à r.l. au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015112129/10.

(150119963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**BR Telex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.582.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joanne Fitzgerald

*Gérant*

Référence de publication: 2015112126/11.

(150119635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Fidibus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 113.215.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fidibus S.A.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2015112141/11.

(150119673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Expert Consulting International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 68.729.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2015.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2015112134/12.

(150120784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Alsace Lorraine Transports Luxembourg, Société Anonyme.**  
Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle.  
R.C.S. Luxembourg B 74.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015112130/10.

(150120785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**F.C.T.C. Luxembourg S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-4410 Soleuvre, Z.I. "Um Woeller".  
R.C.S. Luxembourg B 94.698.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 02 juillet 2015*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs ainsi que le mandat de l'administrateur délégué en place jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2021, à savoir:

Monsieur CANDITO François demeurant professionnellement à L-4410 Soleuvre Z.I «Um Woeller».

Monsieur CANDITO Thibault demeurant professionnellement à L-4410 Soleuvre «Z.I Um Woeller».

Madame CANDITO, née BUDZIAK Catherine demeurant professionnellement à L-4410 Soleuvre «Z.I Um Woeller».

Référence de publication: 2015112138/13.

(150120295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Fenton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 114.548.

Veuillez prendre note du changement suivant:

- L'associé Monsieur Mats Arne TOFTEBRANT a désormais pour adresse personnelle Klara Tvärgränd 5 Lgh 1701, 11152 Stockholm, Suède.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

*Gérant B*

Référence de publication: 2015112158/15.

(150120531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 180.607.

*Dépôt rectificatif des comptes annuels se terminant au 31 Décembre 2013 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 28 Juillet 2014, référence L140132413*

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 Juillet 2015.

Highbridge Specialty Loan Fund Lux S.à.r.l.

Fabian Sires

*Manager*

Référence de publication: 2015112241/16.

(150119638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---



**K&R Real Estate Partners, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.-M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 198.223.

---

**STATUTS**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

1. Monsieur Yannick ROSPOCHER, managing director, né à Monaco, le 8 janvier 1984, demeurant à L-1948 Luxembourg, 4, rue Louis XIV,

2. Monsieur Ivan KALAC, retraité, né à Zadar (Croatie), le 3 novembre 1952, demeurant à L-1131 Luxembourg, 20 rue Antoine, et

3. Monsieur Marco KALAC, fonctionnaire, né à Luxembourg, le 15 juin 1980, demeurant à L-2221 Luxembourg, 69, rue de Neudorf.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant, d'arrêter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et tous ceux qui pourraient en devenir associés par la suite:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée dénommée "K&R Real Estate Partners" (ci-après la "Société"), régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** La Société a pour objet l'achat, la vente, la location de tout ou partie d'immeubles pour le compte de la Société ou pour le compte de tiers ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière.

Elle peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes les affaires d'entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société a encore pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, toute opération généralement quelconque, commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à la création, l'acquisition de biens meubles et immeubles, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité principalement liée au secteur de l'immobilier, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, ainsi qu'à des tiers tous concours ou tous assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

**Art. 3.** La durée de la Société est indéterminée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur

les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la Société.

### **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Vis-à-vis des tiers et dans le cadre de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par la signature de deux gérants dont obligatoirement celle du gérant technique.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 19.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
Monsieur Ivan KALAC . . . . .	45
Monsieur Yannick ROSPOCHER . . . . .	35
Monsieur Marco KALAC . . . . .	20
Total: . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été libérées entièrement par les prédicts souscripteurs moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent soixante-dix euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est établie à L-2546 Luxembourg, 5 rue C.-M- Spoo.
- 2.- L'assemblée désigne comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Yannick ROSPOCHER, managing director, né à Monaco, le 8 janvier 1984, demeurant à 4 rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg

- 3.- Le gérant unique dispose de tous pouvoirs d'engager et de représenter la société par sa seule signature.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Yannick ROSPOCHER, Ivan KALAC, Marco KALAC, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juin 2015. Relation GAC/2015/5405. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2015109464/126.

(150119965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

**Gilavar International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 198.128.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty fourth day of June.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary public residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned

THERE APPEARED:

1. IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, a special limited partnership existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" of Luxembourg under no B 195 691, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

2. IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, a special limited partnership existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" of Luxembourg under no B 195 690, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

3. IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, a special limited partnership existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" of Luxembourg under no B 195 726, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

4. IK Small Cap Fund I No.4 SCSp, a special limited partnership existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" of Luxembourg under no B 195 692, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

all acting through IK Small Cap Management, a "société à responsabilité limitée" existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie and R.C.S. Luxembourg number B 195447.

The founders are here represented by Mrs. Catherine DESSOY, "avocat à la Cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a Société à responsabilité limitée ("the Company") which she declares to incorporate.

### **Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a Société à responsabilité limitée, limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of 10 August 1915 on commercial companies on "Sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

**Art. 2.** The Company's name is "Gilavar International S.à r.l."

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed, including authorising its subsidiaries to do the same; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

### **Capital - Shares**

**Art. 8.**

8.1 The Company's capital is set at EUR 12,500.-(twelve thousand and five hundred Euros), represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares of EUR 1.-(one Euro) each.

8.2. The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the sole shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the articles of association.

8.3. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorized and empowered to issue convertible bonds or not, or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible or not, into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that, in case of convertible bonds or assimilated instruments, these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, will be complied with.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

## Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers either shareholders or not, appointed by the shareholders with or without limitation of their period of office.

The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

The powers and the remuneration of any managers possibly appointed to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company.

In case of plurality of managers, the Company will be bound by the joint signature of any two managers.

**Art. 12.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13.** Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, transmitted either by ordinary mail, electronic mail, telefax, cable, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Meetings held by these means will be deemed held at the registered office.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Circular resolutions of the board of managers can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings, duly convened. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature

## Shareholders decisions

**Art. 14.** Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five (25).

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy.

**Art. 15.** Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held at the registered office or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of 10 August 1915 on Sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

## Financial year - Balance sheet

**Art. 16.** The Company's financial year begins on 1 January and closes on 31 December.

**Art. 17.** Each year, as of 31 December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

#### **Interim dividend**

**Art. 20.** Notwithstanding the provisions of the article twenty, the general meeting of partners of the Company, by the majority vote determined by the Law for payment of dividend, upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a recent interim statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager itself (as the case may be), and showing that sufficient reserves are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 21.** The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 22.** The laws here above mentioned in article 1<sup>st</sup> shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory measures*

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on 31 December 2015.

#### *Subscription / Payment*

Thereupon IK Small Cap Management, prenamed, acting on the above capacity, represented by Mrs. Catherine DES-SOY, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe in the name and on behalf of IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, IK Small Cap Fund I No.4 SCSp,

to the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares which will be allocated as follows, and to have them fully paid up by payment in cash:

	Number of shares	Shares Nominal (EUR)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
TOTAL . . . . .	12,500	12,500.-

so that as from now on, the company has at its free and entire disposal the amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) as was certified to the undersigned notary.



### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

### General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. Are appointed as managers for an undetermined duration of the Company:

- Mr. Andrew TOWNEND, with professional address at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom, born on the 31 December 1971 in Mirfield, United Kingdom;

- Mr. Shaun JOHNSTON, with professional address at 30-32 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, born on the 14 June 1965 in Birmingham, United Kingdom;

- Mrs. Sandrine ANTON, with professional address at L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie, born on the 21 June 1972 in Algrange, France;

- Mrs. Catherine DESSOY, with professional address at 31 rue d'Eich L-1461 Luxembourg, born on the 14 December 1963 in Namur, Belgium.

The Company shall be bound in accordance with article eleven of the By-Laws.

2. The Company shall have its registered office in L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

WHEREOF, the undersigned notary has set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, Notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin,

Par devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée,

ONT COMPARU:

1. IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, société en commandite spéciale de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le no B 195 691, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen,

2. IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, société en commandite spéciale de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le no B 195 690, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen,

3. IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, société en commandite spéciale de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le no B 195 726, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen,

4. IK Small Cap Fund I No.4 SCSp, société en commandite spéciale de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le no B 195 692, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen,

agissant tous in fine à travers IK Small Cap Management, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-3364 Ledudelange, 1 rue de la Poudrerie et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195447. Fondateurs ici représentés par Maître Catherine DESSOY, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée (la "Société") qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Objet - Durée.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

**Art. 2.** La dénomination de la société sera «Gilavar International S.à r.l.»

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie de parts sociales ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou auxdites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée, incluant des autorisations à ses filiales pour faire la même chose; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré-décrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.**

8.1 Le capital social est fixé à EUR 12.500,-(douze mille cinq cents Euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1,-(un Euro) chacune.

8.2 Le capital souscrit peut être modifié sur décision de l'associé unique ou, comme cela peut être le cas, par décision de l'assemblée des associés statuant de la même manière que pour une modification des statuts.

8.3 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou non, ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tous instruments financiers convertibles ou non, en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que, dans le cas d'obligations convertibles ou instruments assimilés, au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

### Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat.



Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

S'il n'y a qu'un seul gérant, la société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 12.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat. La Société indemniserait tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire/associée ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 13.** Les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit, transmis par courrier simple, courrier électronique, télécopie, câble, télégramme ou télex, un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues.

Chaque gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux personnes y prenant part, d'entendre chacune d'entre elles. La participation aux réunions tenues par ces moyens de communication est équivalente à la participation en personne à ces réunions. Les réunions tenues par ces moyens seront considérées comme tenues au siège social.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer ou agir qu'autant qu'au moins une majorité des gérants est présente ou représentée aux réunions du conseil de gérance. Les décisions doivent être prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

Les résolutions circulaires du conseil de gérance peuvent être valablement prises si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les gérants en personne. Une telle approbation peut être exprimée sur un seul ou plusieurs documents envoyés par fax ou par e-mail. Ces résolutions auront le même effet que les résolutions votées à un conseil de gérance dûment convoqué. La date de telles résolutions circulaires sera celle de la dernière signature.

### Décisions des associés

**Art. 14.** Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à 25 (vingt-cinq).

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

**Art. 15.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra au siège social ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 16.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

#### **Dividendes intérimaires**

**Art. 20.** Nonobstant les dispositions de l'article 20, l'assemblée générale des associés de la Société, par le vote majoritaire déterminé par la loi sur le paiement des dividendes, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (le cas échéant) peut décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice social en cours, sur base d'un récent état intermédiaire des comptes préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique lui-même (le cas échéant), et laissant apparaître que les fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne saurait excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lesquels les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi applicable**

**Art. 22.** Les lois mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2105.

#### *Souscription / Libération*

Le capital a été souscrit de la manière suivante:

IK Small Cap Fund 1 GP S.à r.l., prénommée, agissant en sa qualité référencée ci-dessus, représentée par Maître Catherine DESSOY, prénommée, en vertu de la procuration ci-dessus référencée,

a déclaré souscrire au nom et pour le compte de IK Small Cap Fund I No.1 SCSp, IK Small Cap Fund I No.2 SCSp, IK Small Cap Fund I No.3 SCSp, IK Small Cap Fund I No.4 SCSp,

12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

	Nombre de parts	Capital souscrit (EUR)
IK Small Cap Fund I No.1 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.2 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.3 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
IK Small Cap Fund I No.4 SCSp . . . . .	3,125	3,125.-
TOTAL . . . . .	12,500	12,500.-

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500,-(mille deux cinq Euros).

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée

- Monsieur Andrew TOWNEND, demeurant professionnellement Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, Royaume Uni, né le 31 décembre 1971 à Mirfield, Royaume Uni;

- Monsieur Shaun JOHNSTON, avec adresse professionnelle au 30-32 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Iles Anglo Normandes, né le 14 juin 1965 à Birmingham, Royaume Uni;

- Madame Sandrine ANTON, avec adresse professionnelle à L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, née le 21 juin 1972 à Algrange, France;

- Madame Catherine DESSOY, avec adresse professionnelle au 31 rue d'Eich L-1461 Luxembourg, née le 14 décembre 1963 à Namur, Belgique.

La Société se trouvera engagée conformément à l'article 11 des statuts.

2. Le siège social de la Société est établi à L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C. DESSOY, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 25 juin 2015. Relation: DAC/2015/10529. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Carlo RODENBOUR.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 03 juillet 2015.

Référence de publication: 2015108683/437.

(150118128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

**Icon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 488.846.950,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 66.588.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of the month of June,

Before Us Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

in general meeting (the "General Meeting")

- Icon Holdings, a private unlimited company incorporated in the Republic of Ireland, with registered office at South County Business Park, Leopardstown. Dublin 18, Ireland, registered with the Companies Registration Office under registration number 281813, holder (the "Majority Shareholder") of two thousand (2,000) shares of the Company (as further defined),

Here represented by Mr. Daniel Boone, attorney-at-law, having its offices in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

By virtue of a proxy given under private deed dated 15 June 2015, and

- Icon Plc, a public limited company incorporated in the Republic of Ireland, with registered office at South County Business Park, Leopardstown. Dublin 18, Ireland, registered with the Companies Registration Office under registration number 145835, holder (the "Minority Shareholder") of one (1) share of the Company (as further defined),

Here represented by Mr. Daniel Boone, attorney-at-law, having its offices in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

By virtue of a proxy given under private deed dated 15 June 2015,

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder representing the appearing persons and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties are the two shareholders (the "Shareholders") of Icon Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2 Millewee, L-7257 Walferdange, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under Section B, number 66.588, with a share capital of fifty thousand twenty five dollars of the United States of America (USD 50,025), represented by two thousand one (2,001) ordinary shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each (the "Company").

The Company was incorporated pursuant to a notarial deed received on 25 September 1998 by Me Gérard Lecuit, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr. 909, dated 16 December 1998, pages 43,605 seq. The articles of association of the Company (the "Articles") were further amended pursuant to (i) a notarial deed received on 19 April 2002 by Me Gérard Lecuit, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr. 1111, dated 22 July 2002, pages 53,301 seq., (ii) a notarial deed received on 12 December 2005 by Me Jean Seckler, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr. 717, dated 7 April 2006, pages 34,381 seq., and (iii) a notarial deed received on 31 May 2012 by Me Alex Weber, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr. 1789, dated 13 July 2012, pages 84,819 seq.

The Shareholders request the notary to enact that:

- the two thousand one (2,001) ordinary shares representing one hundred per cent (100%) of the whole share capital of the Company are represented to the meeting so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders declare having been duly informed;
- the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by the issuance of redeemable shares, subject to the payment of a global share premium attached thereto;
2. Issuance of, subscription to and payment of the redeemable shares;
3. Payment of the global share premium attached to the redeemable shares;
4. Subsequent amendment of Article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital of the Company and to implement the specific statutory provisions relating to the redeemable shares;
5. Proxies; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions were taken by them.

#### *First resolution*

The Shareholders unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred eighty eight million seven hundred ninety six thousand nine hundred twenty five dollars of the United States of America (USD 488,796,925.-) (the "Capital Increase"), so as to bring it from its present amount of fifty thousand twenty five dollars of the United States of America (USD 50,025.-), represented by two thousand one (2,001) ordinary shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each, to four hundred eighty eight million eight hundred forty six thousand nine hundred fifty dollars of the United States of America (USD 488,846,950.-), represented by (i) two thousand one (2,001) ordinary shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each, and (ii) nineteen million five hundred fifty one thousand eight hundred seventy seven (19,551,877) redeemable class shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each, by the issuance of nineteen million five hundred fifty one thousand eight hundred seventy seven (19,551,877) redeemable class shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each.

#### *Second resolution*

With the proceeds of the Claims (as further defined) contributed to the Company and in addition to the Capital Increase, as set forth in the first resolution above, the Shareholders unanimously resolved to further make an allocation for an amount of three dollars of the United States of America (USD 3.-) to a distributable item of the balance sheet of the Company as the redeemable class shares' premium account (the "Allocation").

#### *Third resolution*

The Shareholders unanimously resolved that the Capital Increase, as set forth in the first resolution above, as well as the Allocation, as set forth in the second resolution above, will be fully subscribed and paid up by the Majority Shareholder by way of a contribution in kind (the "Contribution") of claims held by the Majority Shareholder, having an aggregate amount value of four hundred eighty eight million seven hundred ninety six thousand nine hundred twenty eight dollars of the United States of America (USD 488,796,928.-) (the "Claims").

The Minority Shareholder declared expressly waiving any subscription right it may have, if any, in relation to the Capital Increase.

*Fourth resolution*

The Shareholders unanimously resolved to approve and record the following subscription and payment of the Capital Increase and the Allocations as set out below.

*Intervention - Subscription - Payment*

The Majority Shareholder declared to fully subscribe to the Capital Increase of four hundred eighty eight million seven hundred ninety six thousand nine hundred twenty five dollars of the United States of America (USD 488,796,925.-) by subscribing to the nineteen million five hundred fifty one thousand eight hundred seventy seven (19,551,877) newly issued redeemable class shares, together with the payment of an amount of three dollars of the United States of America (USD 3.-) to a distributable item of the balance sheet of the Company as the redeemable class shares' premium account, the whole being fully paid up by way of the Contribution to the Company.

*Evaluation of the Contribution*

The value of the Claims is set at four hundred eighty eight million seven hundred ninety six thousand nine hundred twenty eight dollars of the United States of America (USD 488,796,928.-).

*Contribution*

The Majority Shareholder, in its capacity as contributor of the Claims (the "Contributor"), expressly declared that:

- (i) It is legally and validly entitled to all rights attached to the Claims;
- (ii) None of the Claims is subject to any security interest of other encumbrance;
- (iii) None of the Claims is subject to any dispute or third parties' claims;
- (iv) Each of the Claims is freely transferable to the Company with all rights attached thereto;
- (v) The transfer of the Claims is effective as of the date of the present deed; and
- (vi) All enforcement formalities subsequent to the transfer of the Claims as required, if any, under any applicable law have or will be carried out.

*Evidence of the Contribution*

Proof of the value of the Contribution has been given to the undersigned notary who has been submitted with a copy of the valuation report issued by the management of the Company on 16 June 2015 (the "Valuation Report"), which conclusion is as follows:

"Based on the information provided and made available to the Company, nothing indicates that, on the date of this valuation report, (i) the aggregate value of the Claims is less than four hundred eighty eight million seven hundred ninety six thousand nine hundred twenty eight dollars of the United States of America (USD 488,796,928.-) and that (ii) the Aggregate Contributed Value is not at least equal to the aggregate of the Capital Increase and the redeemable class shares' premium account to be paid up by the Contributor."

The Valuation Report, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder representing the appearing persons and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fifth resolution*

As consequence of the Capital Increase, The Shareholders unanimously resolved to amend Article 6 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

**" Art. 6. Share Capital - Rights and obligations attached to the shares.** The issued share capital of the Company is set at four hundred eighty eight million eight hundred forty six thousand nine hundred fifty dollars of the United States of America (USD 488,846,950.-), represented by nineteen million five hundred fifty three thousand eight hundred seventy eight (19,553,878) shares, divided into (i) two thousand one (2,001) fully paid up ordinary shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each (the "Ordinary Shares"), and (ii) nineteen million five hundred fifty one thousand eight hundred seventy seven (19,551,877) fully paid up redeemable class shares, with a nominal value of twenty five dollars of the United States of America (USD 25.-) each (the "Redeemable Shares").

The Ordinary Shares and the Redeemable Shares shall be referred together as the "Shares".

Share premium paid to Ordinary Shares or Redeemable Shares shall be booked in specific share premium accounts, as follows:

- Any share premium paid on Ordinary Shares shall be booked in an Ordinary Share premium account (the "Ordinary Share Premium Account") and such share premium shall remain attached to the Ordinary Shares. Any distribution out of the Ordinary Share Premium Account can only be made to the holders of Ordinary Shares;

- Any share premium paid on Redeemable Shares shall be booked in a Redeemable share premium account (the "Redeemable Share Premium Account") and such share premium shall remain attached to the Redeemable Shares. Any distribution out of the Redeemable Share Premium Account can only be made to the holders of Redeemable Shares.

Subject to any other provisions which may be set forth by these Articles in respect of specific categories of shares, each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

If the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises all powers which are granted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and the Articles, to all the shareholders.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

The creditors or successors of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single shareholder or of the general meeting of shareholders, as the case may be.

The Redeemable Shares are redeemable by the Company. Any such redemption may only be made on distributable benefit or available reserves. The modalities of redemption, which must be fully protective of the financial rights of the shareholders, if any, who are not redeemed, shall be further set forth at the time of contemplated redemption between the redeemed shareholder and the Company.

In case, at the time of redemption, the Company is not yet a shareholder of the Company, and as long as there is more than one (1) shareholder, the redemption shall be subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital in accordance with Articles 189 and 190 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended."

#### *Sixth resolution*

The Shareholders resolved unanimously to authorize any manager of the Company, acting individually under his sole signature, in the name and on behalf of the Company, to amend, sign and execute the share register of the Company to reflect the above mentioned capital increase, and more generally to carry out any necessary or useful actions in relation to the above resolutions.

#### *Costs and expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present deed, are evaluated at approximately seven thousand five hundred Euros (7,500.- EUR).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-sept juin,

Pardevant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu

en assemblée générale (l'«Assemblée»)

- Icon Holdings, une société privée à responsabilité illimitée constituée en République d'Irlande, ayant son siège statutaire à South County Business Park, Leopardstown. Dublin 18, Irlande, immatriculée sous le numéro 281813, détentrice (l'«Associé Majoritaire») de deux mille (2.000) parts sociales de la Société (telle que définie ci-après),

Ici représentée par Daniel Boone, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, en date du 15 juin 2015, et

- Icon Plc, une société anonyme constituée en République d'Irlande, ayant son siège statutaire à South County Business Park, Leopardstown. Dublin 18, Irlande, immatriculée sous le numéro 145835, détentrice (l'«Associé Minoritaire») d'une (1) part sociale de la Société (telle que définie ci-après), Ici représentée par Daniel Boone, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, en date du 15 juin 2015,

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Majoritaire et l'Associé Minoritaire, représentés comme indiqué ci-avant, sont les seuls associés (les «Associés») de Icon Luxembourg S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est



situé à 2 Millewee, L-7557 Walferdange, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 66.588 (la «Société»).

La Société a été constituée en vertu d'un acte reçu par notaire en date du 25 Septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 909, en date du 16 décembre 1998, pages 43.605 et suivantes. Les statuts de la Société (les "Statuts") furent par la suite modifiés à raison de (i) un acte notarié reçu le 19 avril 2002 par Me Gérard Lecuit, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1111, en date du 22 juillet 2002, pages 53.301 et suivantes, (ii) un acte notarié reçu le 12 décembre 2005 par Me Jean Seckler, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 717, en date du 7 avril 2006, pages 34.381 et suivantes, et (iii) un acte notarié reçu le 31 mai 2012 par Me Alex Weber, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1789, en date du 13 juillet 2012, pages 84.819 et suivantes.

Les Associés prient le notaire intervenant d'acter que:

- les deux mille une (2.001) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées, de sorte que l'Assemblée peut valablement statuer sur tous les points de l'agenda dont les Associés déclarent avoir été pleinement informé;

- L'agenda de l'Assemblée est le suivant:

#### *Agenda*

1. Augmentation du capital social de la Société par l'émission de parts sociales rachetables, sous réserve du paiement d'une prime d'émission globale y attachée;
2. Souscription, paiement et émission des parts sociales rachetables;
3. Paiement d'une prime d'émission globale relative aux parts privilégiées obligatoirement rachetables;
4. Modification subséquente de l'Article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social de la Société et de mettre en place les dispositions statutaires spécifiques afférentes aux parts privilégiées obligatoirement rachetables;
5. Procurations; et
6. Divers.

Après que ce qui précède ait été approuvé par les Associés, ces derniers ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décidèrent à l'unanimité d'augmenter le capital de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt huit millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cent vingt-cinq dollars des Etats- Unis d'Amérique (USD 488.796.925,-) (l'"Augmentation de Capital"), afin de porter son montant actuel de cinquante mille vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50.025,-), représenté par deux mille une (2.001) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.-) chacune, à quatre cent quatre-vingt huit millions huit cent quarante six mille neuf cent cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 488.846.950,-), représentés par (i) deux mille une (2.001) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.-) chacune, et dix-neuf millions cinq cent cinquante et un mille huit cent soixante-dix sept (19.551.877) parts sociales rachetables, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.-) chacune, par l'émission de dix-neuf millions cinq cent cinquante et un mille huit cent soixante-dix sept (19.551.877) parts sociales rachetables, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

Avec le produit des Créances (telles que définies ci-après) apportées à la Société et en sus de l'Augmentation de Capital, telle que décidée dans la première résolution ci-dessus, Les Associés décidèrent à l'unanimité de procéder à une allocation d'un montant de trois dollars des Etats- Unis d'Amérique (USD 3.-) à un compte distribuable du bilan de la Société en tant que compte de prime d'émission attaché aux parts sociales rachetables (l'"Allocation").

#### *Troisième résolution*

Les Associés décidèrent à l'unanimité que l'Augmentation de Capital, telle que décidée dans la première résolution ci-dessus, ainsi que l'Allocation, telle que décidée dans la deuxième résolution ci-dessus, seront pleinement souscrites et libérées par l'Associé Majoritaire au moyen d'un apport en nature (l'"Apport") de créances détenues par l'Associé Majoritaire, ayant une valeur totale de quatre cent quatre-vingt huit millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cent vingt huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 488.796.928,-) (les "Créances").

L'Associé Minoritaire déclara renoncer expressément à tout droit de souscription qu'il pourrait avoir, le cas échéant, en relation avec l'Augmentation de Capital.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décidèrent à l'unanimité d'approuver et d'acter les souscription et paiement de l'Augmentation de Capital et de l'Allocation comme suit.

### *Intervention - Subscription - Payment*

L'Associé Majoritaire déclara souscrire intégralement à l'Augmentation de Capital de quatre cent quatre-vingt huit millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cent vingt-cinq dollars des Etats- Unis d'Amérique (USD 488.796.925,-) en souscrivant aux dix-neuf millions cinq cent cinquante et un mille huit cent soixante-dix sept (19.551.877) parts sociales rachetables nouvellement émises, ensemble avec le paiement d'un montant de trois dollars des Etats- Unis d'Amérique (USD 3,-) à un compte distribuable du bilan de la Société en tant que compte de prime d'émission attaché aux parts sociales rachetables, le tout étant intégralement libéré au moyen de l'Apport fait à la Société.

### *Evaluation de l'Apport*

La valeur de l'Apport est fixée à quatre cent quatre-vingt huit millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cent vingt huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 488.796.928,-).

### *Apport*

L'Associé Majoritaire, en sa qualité d'apporteur des Créances (l'"Apporteur"), déclara expressément que:

- (i) Il est légalement et valablement détenteur des droits attachés aux Créances;
- (ii) Aucune des Créances n'est l'objet d'une quelconque sûreté;
- (iii) Aucune des Créances n'est l'objet d'une quelconque contestation ou de droits de tiers;
- (iv) Chacune des Créances est librement cessible à la Société avec tous les droits y attachés;
- (v) La cession des Créances est effective au jour du présent acte; et
- (vi) Toutes les formalités d'opposabilité subséquentes à la cession des Créances, telles que requises, le cas échéant, selon le droit applicable, ont été ou seront observées.

### *Preuve de l'Apport*

La preuve de la valeur de l'Apport a été donnée au notaire instrumentant, auquel a été transmis une copie du rapport d'évaluation émis par la gérance de la Société le 16 juin 2015 (le "Rapport d'Evaluation"), dont la conclusion est la suivante:

"Sur la base de l'information fournie à et mise à la disposition de la Société, rien n'indique que, en date de ce rapport d'évaluation, (i) la valeur totale des créances soit inférieure à quatre cent quatre-vingt huit millions sept cent quatre-vingt seize mille neuf cent vingt huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 488.796.928,-) et que (ii) la Valeur Totale Apportée ne soit pas au moins égale au total de l'Augmentation de capital et du compte de prime d'émission attaché aux parts sociales rachetables devant être libéré par l'Apporteur."

Le Rapport d'Evaluation, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire des associés et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement

### *Cinquième résolution*

En conséquence de l'Augmentation de Capital, les Associés décidèrent à l'unanimité de modifier l'Article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6. Capital social - Droits et obligations attachés aux parts sociales.** Le capital social de la Société s'établit à quatre cent quatre-vingt huit mille huit cent quarante six mille neuf cent cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 488.846.950,-), représenté par dix-neuf millions cinq cent trente trois mille huit cent soixante dix huit (19.553.878) parts sociales, divisée en (i) deux mille une (2.001) parts sociales ordinaires intégralement libérées, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25,-) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires"), et (ii) dix-neuf millions cinq cent cinquante et un mille huit cent soixante-dix sept (19.551.877) parts sociales rachetables intégralement libérées, d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25,-) chacune (les "Parts Sociales Rachetables").

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Rachetables seront désignées collectivement ci-après comme les «Parts Sociales».

La prime d'émission versée sur les Parts Sociales Ordinaires ou sur les Parts Sociales Rachetables sera comptabilisée dans des comptes spécifiques de prime d'émission, comme suit:

- Toute prime d'émission versée sur les Parts Sociales Ordinaires sera comptabilisée dans un compte de prime d'émission des Parts Sociales Ordinaires (le "Compte de prime d'émission des Parts Sociales Ordinaires") et cette prime d'émission demeurera attachée aux Parts Sociales Ordinaires. Toute distribution depuis le Compte de prime d'émission des Parts Sociales Ordinaires ne pourra être faite qu'aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires;

- Toute prime d'émission versée sur les Parts Sociales Rachetables sera comptabilisée dans un compte de prime d'émission des Parts Sociales Rachetables (le "Compte de prime d'émission des Parts Sociales Rachetables") et cette prime d'émission demeurera attachée aux Parts Sociales Rachetables. Toute distribution depuis le Compte de prime d'émission des Parts Sociales Rachetables ne pourra être faite qu'aux détenteurs de Parts Sociales Rachetables.

Sans préjudice de toutes autres dispositions des présents Statuts qui pourraient être prévues en considération des classes spécifiques de parts sociales, toute part sociale confère à son détenteur des droits égaux sur les bénéfiques et les actifs de la Société, et un droit de vote aux assemblées générales des associés.



Si la Société est composée d'un seul associé, ce dernier exerce tous les pouvoirs qui sont conférés par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que les présents Statuts, à tous les associés.

La propriété d'une Part Sociale vaut acceptation des Statuts et des résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Les créanciers des ayants-droits des associés ne peuvent, à aucun moment et pour un quelconque motif, exiger que des scellés soient apposés sur les biens et les documents sociaux de la Société ou qu'un inventaire des actifs soit ordonné en justice; ils doivent, pour exercer leurs droits, s'en tenir aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Les Parts Sociales Rachetables sont rachetables par la Société. Un tel rachat ne pourra avoir lieu que sur base du bénéfice distribuable ou des réserves disponibles. Les modalités de rachat, qui devront veiller à protéger les droits financiers des associés non rachetés, si tel est le cas, feront l'objet de précisions ultérieures au moment du rachat envisagé, entre l'associé racheté et la Société.

Dans l'hypothèse où, au moment du rachat, la Société ne serait pas encore un associé de la Société, et aussi longtemps qu'il existe plus d'un (1) associé, le rachat sera sujet à l'acceptation préalable de l'assemblée générale des associés, ce conformément avec les Articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée."

#### *Sixième résolution*

Les Associés décideront à l'unanimité d'autoriser tout gérant de la Société, agissant individuellement sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, de modifier, adapter et signer le registre des associés de la Société et d'y refléter l'augmentation de capital précitée et plus généralement d'entreprendre toutes actions utiles ou nécessaires en relation avec les présentes résolutions.

#### *Frais et dépens*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges à payer par la Société en raison du présent acte est estimé à sept mille cinq cents Euros (7.500.-EUR).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. BOONE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 24 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/19625. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Référence de publication: 2015108755/332.

(150118007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

---

#### **August Private Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 15, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 162.298.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social le 26 juin 2015*

#### *5<sup>ème</sup> résolution:*

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Réviseur d'Entreprises Agréé la société KPMG Luxembourg, société coopérative (anciennement société à responsabilité limitée), ayant son siège social au 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (anciennement au 9, Allée Scheffer, Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 149.133, pour une durée de un an. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AUGUST PRIVATE EQUITY S.A.*

Référence de publication: 2015112021/16.

(150120644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Pitney Bowes Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.812.865,00.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 149.540.

In the year two thousand and fifteen on the twenty-fifth day of June.

Before us, Maître Danielle Kolbach, notary residing in Rédange sur Attert, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

OLDEUROPE LIMITED, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, with registered office at Building 5 Trident Place, Hatfield Business Park, Mosquito Way, Hatfield, Hertfordshire, AL10 9UJ, United Kingdom registered at Companies House under number 07237899 (hereafter the “Sole Shareholder”)

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary’s clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on June 23, 2015;

Said proxy signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to enact the following:

I. OLDEUROPE LIMITED, aforementioned, is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of PITNEY BOWES LUXEMBOURG HOLDING S.À R.L., with registered address at 9, Rue des Trois Cantons, L-8399 Windhof (Koerich), Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 149.540 and incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, then notary in Luxembourg, dated on November 20, 2009, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) number 2504 dated December 23, 2009 (the “Company”). The Articles of Association of the Company (the “Articles”) have been for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 18, 2014, published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) number 912 dated April 3, 2015.

II. The Company’s share capital is set at twenty-five million four hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-three Euros (EUR 25,439,593) represented by twenty-five million four hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-three (25,439,593) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The Sole Shareholder will consider the following Agenda:

1. Consider increasing the share capital of the Company by an amount of seven million three hundred seventy-three thousand two hundred seventy-two Euros (EUR 7,373,272) so as to raise it from its current amount of twenty-five million four hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-three Euros (EUR 25,439,593) to thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five Euros (EUR 32,812,865) by the issue of seven million three hundred seventy-three thousand two hundred seventy-two (7,373,272) new shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) together with a share premium amounting to one hundred seven million one hundred sixty-three thousand five hundred ninety-nine Euros and ninety Cents (EUR 107,163,599.90), vested with the same rights and obligations as the existing shares (the “New Shares”);

2. Consider the subscription by the Sole Shareholder to the New Shares and the payment of the New Shares and share premium by means of a cash contribution of one hundred fourteen million five hundred thirty-six thousand eight hundred seventy-one Euros and ninety Cents (EUR 114,536,871.90);

3. Consider amending the first paragraph of Article 6.1 of the Company’s articles of association so as to give it the following content:

“ **Art. 6.1. Paragraph 1.** The Company's share capital is set at thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five Euros (EUR 32,812,865) represented by thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five (32,812,865) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

4. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company’s share capital by an amount of seven million three hundred seventy-three thousand two hundred seventy-two Euros (EUR 7,373,272) so as to raise it from its present amount of twenty-five million four hundred thirty-nine thousand five hundred ninety-three Euros (EUR 25,439,593) to thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five Euros (EUR 32,812,865) by the issue of seven million three hundred seventy-three thousand two hundred seventy-two (7,373,272) new shares with a par value of one Euro (EUR 1.-), together with a share premium amounting to one hundred seven million one hundred sixty-three thousand five hundred ninety-nine

Euros and ninety Cents (EUR 107,163,599.90), vested with the same rights and obligations as the existing shares (the “New Shares”).

*Intervention - Subscription - Payment*

The Sole Shareholder through its proxyholder declares to subscribe to the New Shares and to fully pay them up together with the share premium by means of a cash contribution of one hundred fourteen million five hundred thirty-six thousand eight hundred seventy-one Euros and ninety Cents (EUR 114,536,871.90).

*Evidence of the contribution's existence*

A blocking certificate has been given to the undersigned notary as evidence of the cash contribution.

*Second resolution*

Further to the above increase of capital, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of Article 6.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6.1. Paragraph 1.** The Company's share capital is set at thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five Euros (EUR 32,812,865) represented by thirty-two million eight hundred twelve thousand eight hundred sixty-five (32,812,865) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand five hundred Euros (EUR 7,500.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin.

Par-devant nous, Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Rédange sur Attert, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

**A COMPARU:**

OLDEUROPE LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au Building 5 Trident Place, Hatfield Business Park, Mosquito Way, Hatfield, Hertfordshire, AL10 9UJ, Royaume-Uni enregistrée auprès de la Companies House sous le numéro 07237899 (ci-après l'«Associé Unique»)

ici représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 101, Rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associé Unique le 23 juin 2015;

Ladite procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La comparante, représentée par leur mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. OLDEUROPE LIMITED, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de PITNEY BOWES LUXEMBOURG HOLDING S.À R.L., ayant son siège social au 9, Rue des Trois Cantons, L-8399 Windhof (Koerich), Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.540, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, alors notaire à Luxembourg en date du 20 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2504 en date du 23 décembre 2009 (la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire, en date du 18 décembre 2014 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 912 en date du 3 avril 2015.

II. Le capital social de la Société est vingt-cinq millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros (25.439.593 EUR) représenté par vingt-cinq millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize (25.439.593) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

III. L'Associé Unique va considérer l'ordre du jour suivant:

1. Considérer une augmentation de capital de la Société d'un montant de sept millions trois cent soixante-treize mille deux cent soixante-douze Euros (7.373.272 EUR) pour le porter de son montant actuel vingt-cinq millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros (25.439.593 EUR) à trente-deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq Euros (32.812.865 EUR) par l'émission de sept millions trois cent soixante-treize mille deux cent soixante-douze (7.373.272) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) avec une prime d'émission

d'un montant de cent sept millions cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix Centimes (107.163.599,90 EUR), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les "Parts Sociales");

2. Considérer la souscription de l'Associé Unique aux Parts Sociales et le paiement de ces Parts Sociales et prime d'émission par un apport en espèces cent quatorze millions cinq cent trente-six mille huit cent soixante et onze Euros et quatre-vingt-dix Centimes (114.536.871,90 EUR);

3. Considérer modifier le premier paragraphe de l'Article 6.1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.1. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à trente deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq Euros (32.812.865 EUR) représenté par trente-deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq (32.812.865) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de sept millions trois cent soixante-treize mille deux cent soixante-douze Euros (7.373.272 EUR) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros (25.439.593 EUR) à un montant de trente-deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq Euros (32.812.865 EUR) par l'émission de sept millions trois cent soixante-treize mille deux cent soixante-douze (7.373.272) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de cent sept millions cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix Centimes (107.163.599,90 EUR), disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»).

#### *Intervention - Souscription - Payement*

L'Associé Unique, par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et de les libérer entièrement avec la prime d'émission par un apport en espèces de cent quatorze millions cinq cent trente-six mille huit cent soixante et onze Euros et quatre-vingt-dix Centimes (114.536.871,90 EUR).

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Un certificat de blocage a été donné au notaire instrumentant comme preuve de l'apport en espèces.

#### *Deuxième résolution*

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associé décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.1. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à trente-deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq Euros (32.812.865 EUR) représenté par trente-deux millions huit cent douze mille huit cent soixante-cinq (32.812.865) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ sept mille cinq cents Euros (7.500.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et D. KOLBACH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/20377. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Référence de publication: 2015109630/159.

(150119172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

**Park Luxco GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 190.247.

—  
*Extrait des décisions écrites des associés de la Société du 18 juin 2015*

Il résulte des décisions écrites des associés de la Société du 18 juin 2015 (traduction libre).

- d'accepter la démission de la personne suivante avec effet au 12 mai 2015:

\* Olufunke Audu, en qualité d'administrateur de catégorie A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015112498/15.

(150120520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

**European Value Partners Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 198.218.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of June,

Before Us Me Roger Arrensdorf, notary, residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

Pramerica European Value Partners Limited Partnership S.C.S., a limited partnership (société en commandite simple), with registered office is located at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B197.758, acting through its statutory manager Pramerica Real Estate Investors (Luxembourg) S.A. a public limited company (société anonyme) whose registered office is located at 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B28.214, represented by Natalie Naughton, Legal Officer, residing professionally in Luxembourg by virtue of a power of attorney given on June 26, 2015.

Which power of attorney shall be signed ne varietur by the proxyholder of the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as mentioned above, has declared its intention to incorporate by the present deed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) and has requested the undersigned notary to draw up its articles of association as follows:

**Title I. - Form - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Form.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles").

**Art. 2. Name.** The name of the Company is "European Value Partners Holding S.à r.l.".

**Art. 3. Registered office.**

3.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers (as defined hereafter).

3.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad by the decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary transfer shall be notified to any interested parties by the Sole Manager, or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.



#### **Art. 4. Object.**

4.1. The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees, security interests (including up-stream and cross-stream) or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the "Connected Companies"). The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

4.3. The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participation in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

4.4. The Company may subordinate its claims in favour of third parties for the obligations of any such Connected Companies.

4.5. For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

4.6. The Company may in particular enter into the following transactions:

4.6.1. borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds, except by way of public offer, through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

4.6.2. enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge or pledge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

4.6.3. use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.7. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**Art. 5. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

### **Title II. - Capital - Transfer of shares**

#### **Art. 6. Capital.**

6.1. The corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually as a "Shareholder". The corporate capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the general meeting of Shareholders. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve or other reserves.

6.3. All Shares will have equal rights.

#### **Art. 7. Transfer of shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case there is more than one Shareholder, Shares are freely transferable among the Shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders may only be made with the prior approval given in a general meeting of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

7.3. Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be enforceable vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law and article 1690 of the Civil Code.

7.4. The Company may repurchase its own Shares provided that the Company has sufficient distributable funds for that purpose.

### **Title III. - Management**

**Art. 8. Management.** The Company is managed by one manager (the “Sole Manager”) or several managers appointed by the general meeting of Shareholders in accordance with the rules set forth in Article 14.1 of this Articles. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the “Board of Managers” each member individually, a “Manager”). The Sole Manager or the Managers need not to be Shareholder of the Company. The Sole Manager or the Managers may be revoked ad nutum by decision of the general meeting of Shareholders.

#### **Art. 9. Powers.**

9.1. In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to perform all acts necessary or useful for accomplishment of the corporate objects of the Company.

9.2. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

9.3. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers represented by the Manager delegated for this purpose.

9.4. The Company shall be bound in all circumstances by the sole signature of its Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the Board of Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers

#### **Art. 10. Delegations.**

10.1. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

10.2. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall determine this agent’s responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### **Art. 11. Meeting of the board of managers.**

11.1. The Board of Managers shall meet as often as the Company’s interest so requires or upon call of any Manager of the Company. In case all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by telegram, facsimile, electronic mail or letter another Manager as his proxy.

11.3. Meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg. The Board of Managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the votes of the Managers present either in person or by proxy.

11.4. Written resolutions signed by all the members of the Board of Managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, electronic mail or similar communication.

11.5. Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communication device (including a telephone and videoconference), which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such communication device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present in person at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from the Grand Duchy of Luxembourg.

11.6. The minutes of a meeting of the Board of Managers may be signed (i) by all Managers present or represented at the meeting, or (ii) by any two (2) Managers present or represented at the meeting, or (iii) by the chairman and the secretary if appointed at the meeting of the Board of Managers or (iv) by any person to whom such powers have been delegated by the Board of Managers at such meeting of the Board of Managers.

11.7. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

11.8. In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager shall be documented in writing.

11.9. Any Manager(s) shall not be held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 12. Interim dividends.** The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Law or by the Articles.

#### **Title IV. - General meeting of shareholders**

##### **Art. 13. Powers - Holding of general meetings.**

13.1. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2. In case of a single Shareholder owning all the Shares, it shall exercise all the powers conferred to the general meeting of Shareholders under section XII of the Law and its decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes.

13.3. In case there is more than one Shareholder, decisions of the Shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

13.4. Shareholders meetings may be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by a Manager.

13.5. If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.6 Meetings of Shareholders may be held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by these means being equivalent to a participation in person at such meeting.

13.7. General meetings of Shareholders shall be held in Grand Duchy of Luxembourg. Any Shareholder may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a Shareholder, to represent him at a general meeting of Shareholders and to vote in his name and stead.

##### **Art. 14. Majorities.**

14.1. The resolutions shall be validly taken insofar as Shareholders representing more than half of the capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

14.2. Resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the Company's capital, subject to the provisions of the Law.

14.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Title V. - Financial year - Profits - Reserves**

##### **Art. 15. Financial year.**

15.1. The financial year of the Company starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

15.2. Each year on the 31<sup>st</sup> of December an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

##### **Art. 16. Profits - Reserves.**

16.1. The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

16.2. From the net profit five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve; this deduction ceases to be mandatory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

#### **Title VI. - Dissolution - Liquidation**

##### **Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2. The dissolution and liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the capital of the Company.

17.3. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders who shall determine their powers and remuneration.



17.4. The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the Shareholders on the Shares of the Company. The final surplus will be distributed to the Shareholders in proportion to their respective shareholding.

#### **Title VII. - Applicable law**

**Art. 18. Applicable law.** All matters not mentioned in the Articles, shall be determined in accordance with the Law and any other applicable laws and regulations.

#### *Transitional provision*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the 31<sup>st</sup> of December 2015.

#### *Subscription and payment*

The Articles thus having been established, the twelve thousand five hundred (12.500) shares have been subscribed by the sole shareholder Pramerica European Value Partners Limited Partnership S.C.S. and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately [•] Euro (EUR [•]).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
2. Has been elected as Sole Manager of the Company for an undetermined term:
  - Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 103.370.
3. Has been elected as auditor of the Company until the general meeting approving the annual accounts as of December 31, 2015:
  - PricewaterHouseCoopers, a société coopérative, having its registered office at 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company register under number B65.477.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the undersigned notary by name, last name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour de juin 2015,

Par devant nous, Maître Roger Arrenddorff, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché du Luxembourg), sous-signé,

#### **A COMPARU:**

Pramerica European Value Partners Limited Partnership S.C.S., une société en commandite simple, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre des commerces et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B197.758, agissant via son gérant Pramerica Real Estate Investors (Luxembourg) S.A. une société anonyme ayant son siège social au 2, Boulevard de la Foire, L -1528 Luxembourg, enregistré au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B28214.;

représentée par Natalie Naughton, juriste, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2015.

Ladite procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiquée ci-avant, a déclaré son intention de constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a demandé au notaire soussigné d'en arrêter les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . Forme - Nom - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est "European Value Partners Holding S.à r.l."

#### **Art. 3. Siège social.**

3.1. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire de ses Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la ville de Luxembourg par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance (tels que définis ci-après).

3.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social de la Société pourra être transféré provisoirement à l'étranger par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance jusqu'à ce que la situation soit normalisée; ces mesures provisoires n'ont toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance.

#### **Art. 4. Objet.**

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de souscription ou d'acquisition de toutes participations et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties, de sûretés (y compris up-stream et cross-stream) ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). La Société pourra également nantir, céder, grever de charges ou créer des sûretés sur toute ou partie de ses avoirs. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également fournir à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

4.3. La Société peut également accomplir tous types de transactions relatives directement ou indirectement à l'acquisition de biens immobiliers, propriétés et droits immobiliers à Luxembourg ou à l'étranger et de participations dans des entreprises immobilières ou entité de toute autre forme, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et avoirs.

4.4. La Société peut subordonner ses créances en faveur de tierces parties pour les obligations de toutes Sociétés Apparentées.

4.5. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

4.6. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

4.6.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, sauf par voie d'offre publique, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dettes, convertibles ou non, ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

4.6.2. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge ou nantissement sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par toutes ou l'une de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou de tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites de toute disposition légale applicable; et

4.6.3. utiliser tous instruments et techniques nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à la protection contre tous risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.7. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les secteurs prédécrits.

**Art. 5. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. Capital - Transfert de parts**

### **Art. 6. Capital social.**

6.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un Euro (1.-EUR) chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés ensemble comme les «Associés» et individuellement comme «l'Associé». Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés délibérant de la manière requise pour modifier les Statuts.

6.2. En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Associés. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à son/ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale ou à d'autres réserves.

6.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

### **Art. 7. Cession de parts.**

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement cessibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement cessibles à un autre Associé. Tout transfert de Parts Sociales entre vifs à des non Associés ne pourra se faire qu'avec l'accord préalable, donné dans une assemblée générale d'Associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital.

7.3. Toute cession de Parts Sociales doit être constatée par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi et l'article 1690 du Code Civil.

7.4. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales pour autant que la Société ait des fonds distribuables suffisants à cet effet.

## **Titre III. Gérance**

**Art. 8. Gérance.** La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des Associés conformément aux règles prévues à l'article 14.1 des Statuts. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les Gérants ne sont pas nécessairement Associés de la Société. Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment par une décision de l'assemblée générale des Associés.

### **Art. 9. Pouvoirs.**

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.

9.2. Les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

9.3. Tout litige dans laquelle la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance représenté par le Gérant délégué à cet effet.

9.4. La Société est valablement engagée, en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

### **Art. 10. Délégations.**

10.1. Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

### **Art. 11. Réunion du conseil de gérance.**

11.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant de la Société aussi souvent que l'intérêt de la Société le requiert. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, par télégramme, par fax, par courriel ou par lettre.

11.3. Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg. Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins de ses membres est présent en personne ou par mandataire. Les résolutions du Conseil de Gérance seront valablement adoptées par la majorité des votes des Gérants présents en personne ou par mandataire.

11.4. Des résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil de Gérance auront le même effet et la même validité que des décisions prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul ou plusieurs documents séparés transmis par lettre, fax, courriel ou moyen similaire de communication.

11.5. Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance par un moyen de communication (en ce compris par téléphone et par visioconférence), qui permet à tous les autres membres du Conseil de Gérance présents à telle réunion (soit en personne, par mandataire ou par un tel moyen de communication) d'entendre et d'être entendus par les autres membres à tout moment, sera réputé présent à telle réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les matières traitées à telle réunion. Lorsque la décision est prise par voie d'une conférence téléphonique, la décision sera considérée comme ayant été prise au Grand-Duché de Luxembourg si l'appel est initié à partir du Grand-Duché de Luxembourg.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance peuvent être signés (i) par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion, ou (ii) par deux Gérants présents ou représentés à la réunion, ou (iii) par le président et le secrétaire si nommés à la réunion du Conseil de Gérance ou (iv) par toute personne dont les pouvoirs ont été délégués par le Conseil de Gérance à cette réunion du Conseil de Gérance.

11.7. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

11.8. En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

11.9. Aucun Gérant ne sera tenu personnellement responsable des dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables des tâches accomplies en vertu de leur mandat.

**Art. 12. Dividendes intérimaires.** Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'exercice social précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la Loi ou des Statuts.

## **Titre IV. Assemblée générale des associés**

### **Art. 13. Pouvoirs - Tenue d'assemblées générales.**

13.1. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2. En cas d'un Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés par la section XII de la Loi et ses décisions sont établies par écrit et enregistrées dans des procès-verbaux.

13.3. S'il y a plus d'un Associé, les décisions des Associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Dans ce cas, chaque Associé recevra le libellé exact du texte des résolutions ou décisions à adopter et donnera son vote par écrit.

13.4. Des assemblées générales pourront être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

13.5. Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et l'assemblée peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.6. Les assemblées des Associés peuvent être tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les Associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens étant équivalant à une présence en personne à une telle assemblée.

13.7. Les assemblées générales des Associés se tiendront au Grand-Duché de Luxembourg. Tout Associé peut par procuration écrite, autoriser toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être un Associé, à le représenter à une assemblée générale des Associés et à voter en son nom et à sa place.

### **Art. 14. Majorités.**

14.1. Les décisions ne sont valablement prises que pour autant que des Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont

convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

14.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société conformément aux prescriptions de la Loi.

14.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

## **Titre V. Exercice social - Profits - Réserves**

### **Art. 15. Exercice social.**

15.1. L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15.2. Chaque année, au trente et un décembre, le bilan et le compte de profit et perte de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

### **Art. 16. Profits - réserves.**

16.1. Les profits de la Société, après déduction des frais généraux des charges, des amortissements, des provisions et des taxes, constituent le bénéfice net.

16.2. Sur le bénéfice net, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution de la réserve, si à tout moment et pour quelle que raison que ce soit elle a été entamée. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

## **Titre VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17.2. La dissolution et la liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité (en nombre) des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

17.3. En cas de dissolution de la Société, la dissolution et la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

17.4. Le surplus après paiement des charges, dettes dépenses qui résultent de la liquidation sera utilisé pour rembourser l'apport fait par les Associés sur les Parts Sociales de la Société. Le surplus final sera distribué aux Associés proportionnellement à leur détention respective.

## **Titre VII. Loi applicable**

**Art. 18. Loi applicable.** Tous les points non réglés par les Statuts seront déterminés conformément à la Loi et toute autre loi ou réglementation applicable.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2015.

### *Souscription et paiement*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique Pramerica European Value Partners Limited Partnership S.C.S. et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent à approximativement [•] EUR ([•] euros)

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé unique de la Société représentant l'intégralité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est situé au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. La personne suivante a été nommée en tant que gérant de la Société pour une période indéterminée:

- Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistré au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 103.370.

3. La personne suivante a été nommée en tant qu'auditeur de la Société jusqu'à l'assemblée générale pour les comptes annuels de 2015:

- PricewaterhouseCoopers, une société coopérative établie et ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B65.477.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante connu du notaire soussigné par nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: NAUGHTON, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 3 juillet 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 20744. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Référence de publication: 2015109310/496.

(150119952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

#### **Indivior Finance (2015) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 196.721.

In the year two thousand and fifteen, on the 1<sup>st</sup> of July,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing at Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg).

#### THERE APPEARED:

RBP Global Holdings Ltd., a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 103-105 Bath Road, Slough, Berkshire, SL1 3UH, United Kingdom,

here represented by Me Catherine DESSOY, avocat à la Cour, with professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party represented as aforesaid, is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of INDIVIOR FINANCE (2015) S.À R.L. having its registered office at 1, rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange, incorporated pursuant a deed of the undersigned notary on April 30<sup>th</sup>, 2015, in course of publication at the Memorial C, Recueil des Associations et des Sociétés de Luxembourg,

registered with the Trade and Companies of Luxembourg B 196.721 (the "Company").

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and holds the entire share capital, has requested the undersigned notary to enact the resolutions contained in the following agenda:

#### *Agenda:*

1. Increase of the Company's share capital by an amount of one hundred million US Dollars (USD 100,000,000.-) so as to bring it from its present amount of fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) represented by one hundred fifty (150) shares with a nominal value of one hundred US dollars (USD 100.-) each, up to an amount of one hundred million and fifteen thousand US dollars ( USD 100,015,000.-) by the creation and the issuing of one million (1,000,000) ordinary new shares with a nominal value of one hundred US dollars (USD 100.-) each (the "New Shares"), having the same rights and privileges as the existing shares, to be issued with a share premium of an aggregate amount of three hundred million US dollars (USD 300,000,000.-); Subscription and liberation of the New Shares (and the share premium) by the Sole Shareholder, in respect of and in proportion to the existing shareholding of this Sole Shareholder in the Company.

2. Subsequent amendment of article 6, first paragraph, of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous.



### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital, by an amount of one hundred million US Dollars (USD 100,000,000.-) so as to bring it from its present amount of fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) represented by one hundred fifty (150) shares with a nominal value of one hundred US dollars (USD 100.-) each, up to an amount of one hundred million and fifteen thousand US dollars ( USD 100,015,000.-) by the creation and the issuing of one million (1,000,000) ordinary new shares with a nominal value of one hundred US dollars (USD 100.-) each (the "New Shares"), having the same rights and privileges as the existing shares, to be issued with a share premium of an aggregate amount of three hundred million US dollars (USD 300,000,000.-);

### *Subscription and liberation*

The New Shares (and the share premium) have been subscribed and fully paid-up by the Sole Shareholder in respect of and in proportion to the existing shareholding of such Sole Shareholder in the Company' by contribution in kind consisting of two (2) receivables amounting to four hundred million US dollars (USD 400,000,000.-) (the "Contributed Claims") by assignment and transfer in favour of the Company of two unquestionable, liquid and enforceable claims of four hundred million US dollars (USD 400,000,000.-) existing towards Indivior US Holdings, Inc., (formerly known as RBP US Holdings Inc.) a corporation organised and existing under the laws of the State of Delaware (United states of America), having its principal place of business at The Fairfax Building, 10710 Midlothian Turnpike, Richmond, VA 23235.

The Sole Shareholder, represented as aforesaid, declared that the value of the Contributed Claims is four hundred million US dollars (USD 400,000,000.-) and that the Contributed Claims are freely transferable to the Company.

The Sole Shareholder, represented as aforesaid, further demanded and undertook to take all steps necessary to transfer the Contributed Claims without any delay to the Company.

Proof of the existence of these claims was given to the undersigned notary.

### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder decides to amend Article 6, first paragraph, of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 6.** The share capital is fixed at one hundred million and fifteen thousand US dollars (USD 100,015,000.-) represented by one million and one hundred fifty (1,000,150) shares with a nominal value of one hundred US dollars (USD 100.-) each.”

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le premier juillet.

Pardevant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée.

### A COMPARU:

RBP Global Holdings Ltd, une société constituée selon le droit d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à 103-105 Bath Road, Slough, Berkshire, SL1 3UH, Royaume-Uni,

ici représentée par Me Catherine DESSOY, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante, représentée comme ci-avant, est l'associé unique («l'Associé Unique») de INDIVIOR FINANCE (2015) S.À.R.L. ayant son siège social au 1, rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 avril 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Associations et des Sociétés, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196.721 (la «Société»).

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant et détenant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social d'un montant de cent millions de dollars US (100.000.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de quinze mille dollars US (USD 15,000,-) représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune, à cent millions et quinze mille dollars US (100.015.000, - USD) par la création et l'émission de un million (1.000.000) de parts sociales ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et qui seront émises avec une prime d'émission d'un montant global de trois cent millions de dollars US (USD 300.000.000,-); Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales (et de la prime d'émission) par l'Associé Unique, en rapport et proportionnellement aux parts sociales actuellement détenues par ledit Associé Unique dans la Société.
2. Modification subséquente de l'article 6, premier alinéa, des statuts de la Société;
3. Divers.

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de cent millions de dollars US (100.000.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de quinze mille dollars US (USD 15,000,-) représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune, à cent millions et quinze mille dollars US (100.015.000, - USD) par la création et l'émission de un million (1.000.000) de parts sociales ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et qui seront émises avec une prime d'émission d'un montant global de trois cent millions de dollars US (USD 300.000.000,-).

*Souscription et libération*

Les Nouvelles Parts Sociales (ainsi que la prime d'émission) ont toutes été souscrites et libérées par l'Associé Unique, en rapport et proportionnellement aux parts sociales actuellement détenues par ledit Associé Unique dans la Société, moyennant un apport en nature consistant en deux (2) créances s'élevant à un montant total de quatre cent millions de dollars US (USD 400.000.000) (les «Créances Contribuées») par la cession et le transfert en faveur de la Société de deux créances certaines, liquides et exigibles de quatre cent millions de dollars US (USD 400.000.000,-), existant envers Indivior US Holdings Inc. (anciennement dénommée RBP US Holdings, Inc.), une société constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, établie à The Fairfax Building, 10710 Midlothian Turnpike, Richmond, VA 23235.

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant, déclare que la valeur totale des Créances Contribuées s'élève à quatre cent millions de dollars US (USD 400.000.000,-) et que les Créances Contribuées sont librement cessibles à la Société.

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant, entreprend de prendre toutes les actions nécessaires pour transférer les Créances Contribuées sans délai à la Société.

La preuve de l'existence de ces créances a été fournie au notaire instrumentant.

*Seconde résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6, premier alinéa, des statuts, comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent millions et quinze mille dollars US (USD 100.015.000,-) représenté par un million cent cinquante (1.000.150) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune.»

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à la somme de sept mille euros (7.000,- EUR)

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DESSOY, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 2 juillet 2015. Relation: DAC/2015/11053. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): J. THOLL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 7 juillet 2015.

Référence de publication: 2015109439/139.

(150119341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

**LSF 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 198.181.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of June,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 91796,

hereby represented by Mrs. Isabel DIAS, employee, professionally residing at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 26 June 2015.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to draw up as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

" **Art. 1. Form.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereafter the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pertaining to such an entity (the Laws), and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (the Articles of Association).

**Art. 2. Object.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realize them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name of "LSF 15 S.à r.l.".

**Art. 5. Registered Office.** The registered office is established in the municipality of Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder, or in case of plurality, of an extraordinary general meeting of its shareholders.

It may be transferred within the boundaries of the municipality of Bertrange by a resolution of the sole manager or, in case of plurality, the Board of Managers of the Company.

The Company may establish other offices and/or branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of sole manager or, in case of plurality, the Board of Managers.

**Art. 6. Subscribed capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 100 (one hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in any form whatsoever including but not limited to dividend payments or reimbursement or to allocate funds to the legal reserve.

Any contribution in cash or in kind made as capital contributions without the issuance of new shares will be booked in a "capital surplus" account (the Capital Surplus) pursuant to a resolution of the general meeting of shareholder(s). The Capital Surplus will only be available (i) for the purpose of distributions, whether by dividend, share redemption, reimbursement or otherwise, to the holder(s) of the shares which ha(s/ve) paid the Capital Surplus pro rata to its/their respective contribution(s), (ii) to be incorporated in the share capital to issue shares to the holder(s) of shares which ha(s/ve) paid the Capital Surplus pro rata to its/their respective contribution(s), (iii) to offset any net realised losses or (iv) to be allocated to the legal reserve.

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The capital may be increased or reduced at any time by a decision of the single shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Companies Act for any amendment of these Articles of Association.

**Art. 8. Shares.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence and entitles to one vote at the general meetings of shareholders, as the case may be.

As far as the Company is concerned, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The transfer of the Company's shares inter vivos to third parties must be authorised in accordance with Article 189 of the Companies Act. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders of the Company.

**Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or, as the case may be, of one of the shareholders, does not put the Company into liquidation.

**Art. 10. Board of Managers.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board of Managers). The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed, revoked and replaced by a decision of the single shareholder, or as the case may be, of the general meeting of the shareholders owning more than half of the share capital, which will determine their number and the period of their mandate.

The single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the sole manager or, in case of plurality, any member of the Board of Managers.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 10 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles of Association to the single shareholder, or, as the case may be, the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 11. Representation of the Company.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager.

**Art. 12. Delegation of Powers.** The sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders or the sole manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders or the sole manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 13. Meetings of the Board of Managers.** Every board meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place in Luxembourg as the Board of Managers may from time to time determine.

Written notices of any meeting of the Board of Managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting beforehand. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The Board

of Managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the Board of Managers.

The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board of Managers may also be passed in writing which resolutions will be proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such resolutions shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager, with a majority signed in Luxembourg. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 14. Responsibilities.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 15. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter assumes all powers conferred by Laws to the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or e-mail as his proxy another person who need not be a shareholder.

Resolutions whose purpose is to amend the Articles of Association of the Company may only be adopted by a majority of shareholders representing at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the general meeting of shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers or, as the case may be, the sole manager to the shareholders.

**Art. 16. Financial Year.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 17. Adoption of annual accounts.** At the end of each financial year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are closed and are drawn up by the manager, or in case of plurality of managers, by the Board of Managers, in accordance with the Laws, who prepares, among others, an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The annual accounts are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

**Art. 18. Appropriation of Profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the annual net profits of the Company is allocated to a statutory reserve required by law. Such allocation will cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's subscribed share capital.

Subject to the following, the single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions set by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the sole manager or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholder(s). The sole manager or, as the case may be, the Board of Managers determines the amount and the date of payment of any such advance payment.

**Art. 19. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as set out in these Articles of Association, unless otherwise provided by Laws.

At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the single shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Laws, and in particular the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

#### *Subscription and Payment*

All the 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l., prequalified, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2015.



*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,400.- (one thousand four hundred euro).

*Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at three.
2. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:
  - Mr. Patrick Steinhauser, legal counsel, born on 21 April 1975 in Baden-Baden, Germany, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg;
  - Mr. Philippe Detournay, company director, born on 9 April 1966 in Hal, Belgium, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg; and
  - Mr. Philippe Jusseau, accountant, born on 16 September 1979 in Strasbourg, France, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.
3. The registered office is established at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le trente juin,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 91796,

ici représentée par Mme Isabel DIAS, employée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 26 juin 2015.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (ci-après, la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg y relatives (les Lois), et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Objet.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise et étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyens pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, pour acquérir, investir dans et/ou vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et/ou le contrôle de toute forme de sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et/ou vendre tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, et pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties et/ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et/ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société, nantir, céder, grever de charges ou créer des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs et accorder des prêts, avances et/ou assistance, sous n'importe quelle forme, à ses filiales, sociétés affiliées et tierces parties.



La Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant mais n'étant pas limité à des opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La société est dénommée «LSF 15 S.à r.l.»

**Art. 5. Siège Social.** Le siège social est établi dans la commune de Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité, de l'assemblée générale des associés de la Société.

Il peut être transféré dans la commune de Bertrange par une décision du gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance de la Société.

La Société peut établir d'autres bureaux et/ou succursales à la fois dans le Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger par une décision du gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

**Art. 6. Capital Social Souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel sera transféré toute prime d'émission payée sur toute part sociale en plus de sa valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société peut racheter à son/ses associé(s), pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes à/aux (l') associé(s), de quelque manière que ce soit, incluant mais n'étant pas limité à des paiements de dividendes ou remboursement ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Tout apport en numéraire ou en nature opéré en tant qu'apport en capital sans émission de nouvelles parts sociales sera inscrit à un compte de contribution au capital non rémunéré par des titres («Contribution au Capital») suivant une résolution de l'assemblée générale de(s) (l') associé(s). La Contribution au Capital sera uniquement disponible (i) pour des distributions, soit sous forme de dividendes, soit sous forme de rachat de parts sociales, remboursement ou autrement, au(x) détenteur(s) des parts sociales qui a/ont payé la Contribution au Capital au prorata de sa contribution / leurs contributions respectives, (ii) pour être incorporé au capital social afin d'émettre des parts sociales au(x) détenteur(s) des parts sociales qui a/ont payé la Contribution au Capital au prorata de sa contribution / leurs contributions respectives, (iii) pour compenser toutes pertes nettes réalisées ou (iv) pour être alloué à la réserve légale.

**Art. 7. Augmentation et Réduction de Capital.** Le capital social pourra à tout moment être augmenté ou réduit suivant une décision de l'associé unique ou le cas échéant par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par ces Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société et donne droit à une voix dans les assemblées générales d'associés, le cas échéant.

A l'égard de la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des tiers doit être autorisé conformément à l'article 189 de la Loi de 1915. Cette autorisation n'est pas requise en cas de transfert de parts sociales à des associés de la Société.

**Art. 9. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, ou le cas échéant d'un des associés, n'entraînent pas la mise en liquidation de la Société.

**Art. 10. Conseil de Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le Conseil de Gérance). Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé(s). Le ou les gérant(s) sont nommés, révoqués et remplacés par une décision de l'associé unique, ou le cas échéant de l'assemblée générale des associés, adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social, qui détermine leur nombre et la durée de leur mandat.

L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant unique, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des membres du Conseil de Gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 10.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'associé unique, ou le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 11. Représentation de la Société.** En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un gérant quelconque.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

**Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance.** Toute réunion du Conseil de Gérance se tient au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit à Luxembourg que le Conseil de Gérance peut de temps à autres déterminer.

Des notifications écrites de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de Gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour auparavant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Les décisions du Conseil de Gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, des décisions du Conseil de Gérance peuvent également être prises par écrit, lesquelles décisions seront régulières et valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles décisions résulteront d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de Gérance sans exception, avec une majorité signée à Luxembourg. La date de telles résolutions circulaires sera la date de la dernière signature.

**Art. 14. Responsabilités.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 15. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société comporte un associé unique, l'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un associé peut agir à toute assemblée des associés en nommant par écrit, par fax ou par e-mail en qualité de mandataire une autre personne qui n'a pas besoin d'être associé.

Les résolutions dont l'objet est de modifier les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel est envoyé par le Conseil de Gérance ou, le cas échéant, le gérant unique aux associés. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte des résolutions proposées.

**Art. 16. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et dressés, suivant le cas, par le gérant unique ou le Conseil de Gérance, conformément aux Lois, qui, entre autres, dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

**Art. 18. Affectation des Bénéfices.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net annuel, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

Sous conditions de ce qui suit, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il peut/Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer comme dividende à l'associé/aux associés.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut/peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes à ou aux associé(s). Le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance déterminera/ont le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

**Art. 19. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues par les Statuts, sauf dispositions contraires des Lois.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui fixera/ont ses/leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions des Lois et en particulier la Loi de 1915.»

#### *Souscription et libération*

L'ensemble des 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en numéraire par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme d'EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.400,- (mille quatre cents euros).

#### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé pré-qualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à trois.

2. Sont nommés membres du conseil de gérance, pour une durée indéterminée:

- M. Patrick Steinhäuser, juriste, né à Baden-Baden, Allemagne, le 21 avril 1975 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Philippe Detournay, directeur de société, né à Hal, Belgique, le 9 avril 1966 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Philippe Jusseau, comptable, né à Strasbourg, France, le 16 septembre 1979 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 1 juillet 2015. 2LAC/2015/14642. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

*Le Receveur (signé):* André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2015.

Référence de publication: 2015109519/379.

(150119211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2015.

**Sommellerie de France S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 68, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 61.263.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6/7/2015.

Référence de publication: 2015108277/10.

(150118467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2015.

---

**Anglo Coal International, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 70.044.

Le bilan consolidé de la société Anglo American plc au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2015.

Référence de publication: 2015112003/11.

(150120673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Steinhäuser Investments, S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 30, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 135.325.

## EXTRAIT

L'adresse professionnelle du commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.501 est dorénavant à L-2529 Howald, 37 rue des Scillas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015112591/13.

(150120364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2015.

---

**Perseus Immobilien Gesellschaft 9, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.806.

*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 2. Juli 2015**Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nahm den Rücktritt von allen Kategorie A Geschäftsführern mit sofortiger Wirkung an:

- Herr Daniel AEGERTER

- Herr Simon KÖNIG, und

- Herr Martin RECHSTEINER,

Die Hauptversammlung ernannte zum Kategorie A Geschäftsführer mit sofortiger Wirkung auf unbestimmte Zeit:

- Herr Daniel MALKIN, geboren in Tel Aviv (Israel) am 29. Februar 1976 beruflich wohnhaft in 24, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, und

- Frau Simone RUNGE-BRANDNER, geboren in Friedberg/Hessen (Deutschland) am 9. Januar 1976 beruflich wohnhaft in 24, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Référence de publication: 2015106967/19.

(150117288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2015.

---